

Communiqué de presse SAAQclic

From: "Marsolais, Denis" [REDACTED]
To: "Vachon, Christiane" <christiane.vachon@mce.gouv.qc.ca>, "Ouellet, Yves" [REDACTED]
Date: Thu, 01 Dec 2022 16:00:13 +0000
Attachments: Communiqué de presse_1er décembre 2022_Transition SAAQclic_FINAL.pdf (145.32 kB)

Bonjour,

Tel que convenu lors mon échange avec M. Ouellet ce matin, voici le communiqué de presse concernant le déploiement de SAAQclic qui sera diffusé dans les prochaines minutes.

Sincères salutations,



Geneviève Pouliot pour :

Denis Marsolais, *Not. E.*

Président-directeur général

333, boulevard Jean-Lesage, N-6-2, Québec (Québec) G1K 8J6

Téléphone : [REDACTED]

Courriel: [REDACTED]

Ce courriel contient des renseignements confidentiels et ne peut être divulgué.
Si vous n'êtes pas le destinataire, veuillez nous aviser et le détruire.

Communiqué de presse

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE 01 + HEBDOS RÉGIONAUX**

SAAQclic disponible dès le 15 février 2023

Québec, le 1^{er} décembre 2022. – La Société de l'assurance automobile du Québec est heureuse d'annoncer le lancement de [SAAQclic](#). Dès le 15 février 2023, notre clientèle pourra accéder à un compte client à partir duquel elle aura progressivement accès à de nouveaux services en ligne qui toucheront l'immatriculation, le permis de conduire, les véhicules, le dossier de conduite, l'état de santé et les rendez-vous pour un examen de conduite. Accessibles en tout temps à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone intelligent, ces services seront sécuritaires et simples d'utilisation.

Pour tout mettre en œuvre, nous devons convertir plus de 10 milliards de données. Cette étape essentielle peut se comparer à un grand déménagement qui s'échelonnera sur plusieurs jours, soit du 30 janvier au 14 février 2023. Certains services jugés indispensables continueront d'être accessibles, notamment la vérification de la validité d'un permis de conduire, le remplacement d'un permis perdu ou volé, la vérification de la conformité d'un véhicule routier et les examens de conduite pratiques. Le paiement du renouvellement d'un permis de conduire ou d'une immatriculation continuera d'être possible via un établissement financier.

Citation :

« Cette transformation numérique représente une amélioration majeure de l'offre de services de la SAAQ. Nous sommes conscients des répercussions que le ralentissement de notre prestation de services aura sur notre clientèle, mais il s'agit d'un passage obligé pour lui offrir des services encore mieux adaptés à la réalité d'aujourd'hui. Nous remercions à l'avance toutes nos clientes et tous nos clients pour leur grande collaboration et surtout, pour leur patience, qui nous aident à mettre ce projet en œuvre. »

Denis Marsolais, président-directeur général

Faits saillants :

- Accessibles en tout temps à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone intelligent, ces services seront sécuritaires et simples d'utilisation.
- Pour tout mettre en œuvre, nous devons notamment convertir plus de 10 milliards de données.
- Nos centres de services resteront ouverts pendant la période de transition pour que des membres du personnel puissent répondre aux questions de notre clientèle et offrir certains services jugés indispensables, notamment la vérification de la validité d'un permis de conduire, le remplacement d'un permis perdu ou volé, la vérification de la conformité d'un véhicule routier et les examens de conduite pratiques.
- Le paiement du renouvellement d'un permis de conduire ou d'une immatriculation continuera d'être possible via un établissement financier.
- La prise de photo pour la carte d'assurance maladie ne sera pas possible pendant la période de transition.
- Notre personnel accompagnera les clientes et les clients qui en auront besoin.

- Dès le 15 février, de nouveaux services en ligne seront progressivement accessibles dans le compte client, notamment :
 - Consulter, annuler ou remplacer un permis de conduire;
 - Renoncer à une classe de permis;
 - Vérifier la validité d'un permis;
 - Consulter, annuler ou remplacer un permis de conduire;
 - Renoncer à une classe de permis;
 - Vérifier la validité d'un permis;
 - Consulter mon état de santé;
 - Demander un délai supplémentaire pour la remise d'un rapport médical;
 - Faire une autodéclaration médicale;
 - Transmettre un rapport médical, etc.
- En janvier 2023, nous donnerons plus de précisions sur SAAQclic.

Lien pertinent :

- [SAAQclic](#)

– 30 –

Source :

saag.gouv.qc.ca

Adresse exclusive pour les médias :

saag.gouv.qc.ca/salle-de-presse/

Pour information :

Relationnistes auprès des médias

Tél. : [REDACTED]

Sans frais : [REDACTED]